



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Extrait du registre des délibérations  
du comité syndical

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le  
ID : 034-253401822-20230413-20230409-DE

Séance du 13 avril 2023

Date de la convocation : 04 avril 2023

Date d'affichage convocation : 04 avril 2023

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	18
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	3		

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS et le jeudi 13 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 18 heures 00 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2023-04-09

Objet de la délibération :

**Arrêté du compte de gestion  
2022**

**Présents :**

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice,

CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges, MATHERON Françoise

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LEVAUX Marie, LIBES Pierre

CC Rhony, Vistre, Vidourle : LAURENT Jean-François, GRAS Philippe, ROUSSEAU Antoine,

CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, THEROND Alain,

CC Terre de Camargue : PENIN Olivier,

Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

**Avaient donné procuration :** ANTOINE Pierre à SENET Laurent, BERNARD Claude à PENIN Olivier, MARTINEZ Pierre à THEROND Alain

**Secrétaire de séance :** SENET Laurent

Vu le Compte de gestion 2021 fourni en annexe.

Considérant qu'en application de l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités locales, le Comité syndical est appelé chaque année à se prononcer sur le Compte de gestion du Comptable public.

Considérant que la balance de ce document financier présente un résultat global de clôture de de 1 686 872,44 € qui s'établit comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture (2022)
Investissement	- 23 449.69 €		- 344 701.49 €	- 321 251.80 €
Fonctionnement	2 560 438.70 €	334 831.27 €	- 217 483.19 €	2 008 124.24 €
Total Général	2 583 888.39 €	334 831.27 €	- 562 184.68 €	1 686 872.44 €

**Le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- D'arrêter le compte de gestion 2022 du receveur syndical.

Fait à Lunel-Viel le 13 avril 2023,

**Le Secrétaire de séance,  
Laurent SENET**

**Le Président,  
Fabrice FENOY**

